

Le 3 mai 2022

PAR COURRIEL

Tous les médecins omnipraticiens du Département régional de médecine générale (DRMG) et Infirmier(-ière)s praticien(ne)s spécialisé(e)s – première ligne (IPSPL) de la région de Chaudière-Appalaches.

Objet : Ajout de spécialités au Conseil numérique

Docteur(e),

Résumé du Conseil numérique

Le Conseil numérique vise l'amélioration de l'accès en médecine spécialisée. Il s'agit d'une forme de téléexpertise ou encore de téléconseil où le médecin spécialiste ne rencontre pas l'utilisateur (question précise sur un cas spécifique). L'objectif est de travailler en amont de la demande de consultation en spécialité, et ce, en facilitant les échanges entre les médecins de famille et les spécialistes via une plateforme Web sécurisée. Le Conseil numérique permet d'éviter des attentes indues pour l'utilisateur, car l'omnipraticien pourra être orienté vers la démarche à suivre dans un délai beaucoup plus court (maximum de sept (7) jours).

Depuis son implantation en Chaudière-Appalaches, c'est plus de 1140 requêtes qui ont été soumises au Conseil numérique. Après la région de Montréal, notre région est celle qui utilise le plus le conseil numérique.

Spécialités déjà offertes au Conseil numérique

Treize (13) spécialités sont déjà disponibles au Conseil numérique dans notre région. Il s'agit de : Médecine interne, gynécologie, pédiatrie, orthopédie, neurologie, rhumatologie, cardiologie, gastroentérologie, hémato-oncologie, chirurgie générale, gériatrie, microbiologie-infectiologie et neurochirurgie spinale.

Ajouts de plusieurs autres spécialités

Puisque de nombreux utilisateurs confirment la convivialité du conseil numérique, depuis la mi-avril les spécialités suivantes ont été ajoutées :

- Chirurgie plastique
- Chirurgie vasculaire et endovasculaire
- Endocrinologie adulte et pédiatrique
- Gériopsychiatrie
- Immunisation
- Immuno-Allergie
- Médecine dentaire
- Néphrologie
- Neurochirurgie
- Ophtalmologie
- ORL
- Pédopsychiatrie
- Physiatrie adulte et pédiatrique
- Pneumologie
- Psychiatrie
- Radiologie
- Urologie

Rappels :

Fermeture des requêtes

Il est très important de procéder à la fermeture de vos requêtes lorsque vous avez obtenu une réponse à votre question. En guise de rappel, le système vous fait deux (2) relances et en l'absence de fermeture votre demande reste dans le système. Prendre note que votre requête est toujours accessible dans le système même si la requête est fermée.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) travaille à ce que ce processus de fermeture soit automatisé après un certain temps lorsqu'une réponse vous a été transmise.

Si vous souhaitez accéder au Conseil numérique (nouvel utilisateur)

Compte et formation

Les médecins ont reçu les informations nécessaires à l'activation de leur compte ainsi que les capsules de formation à visualiser au préalable, afin de connaître les modalités d'utilisation de l'application via leur courriel sécurisé (.med). Les IPSPL concernés ont leurs accès via leur courriel du centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS de Chaudière-Appalaches)

Assignment des requêtes

Il est possible pour le médecin de famille de faire une demande nominative dans une spécialité comptant plus d'un médecin répondant, à défaut de quoi, un tour de rôle automatique entre eux sera appliqué.

Support

Un accompagnement vous est offert par les agents d'amélioration continue de la qualité et de soutien à la transformation clinique (AACQ-STC) de votre secteur. Vous pouvez communiquer avec eux par courriel.

Un service de soutien a été mis en place à l'intention des utilisateurs en cas de problème technique avec l'utilisation de la plateforme Web (accès, mot de passe, bon fonctionnement) :

Courriel : [00 SOG Centre de services@ssss.gouv.qc.ca](mailto:00_SOG_Centre_de_services@ssss.gouv.qc.ca)

Téléphone sans frais : 1 877 826-AIDE (2433), option 1, puis option 2

Rémunération

Une entente a été négociée avec les fédérations médicales au sujet de la rémunération :

- Le code de facturation des médecins de famille à utiliser pour l'acte de communication avec un médecin spécialiste est le 15894.

Nous demeurons disponibles pour toute information supplémentaire. Nous vous remercions de votre participation qui contribuera assurément à améliorer l'accès en médecine spécialisée.

Veuillez agréer, Docteur(e), l'expression de nos sentiments distingués.

« Signature autorisée »

Cindy Lessard
Adjointe à la Direction des services professionnels
Hôpital de Saint-Georges

« Signature autorisée »

Nancy Marois
Coordonnatrice des services d'accueil,
d'admission, de la centrale de rendez-vous, des
archives et de la transcription médicale

CL/NM/jm

- c. c. Dr Marc-Yves Bergeron, chef du DRMG, CISSS de Chaudière-Appalaches
Dre Monique St-Pierre, directrice des services professionnels, CISSS de Chaudière-Appalaches
Mme Marie-Claude Bélanger, directrice des services multidisciplinaires, CISSS de Chaudière-Appalaches
Dre Annie Tremblay, directrice adjointe des services professionnels, CISSS de Chaudière-Appalaches
Dr Jean Lapointe, directeur adjoint des services professionnels, CISSS de Chaudière-Appalaches
Adjointes DSP du CISSS de Chaudière-Appalaches
AACQ-STC, CISSS de Chaudière-Appalaches
Mme Andréanne Huot, chef IPS, CISSS de Chaudière-Appalaches